

LA SEYNE SUR MER : Elections municipales 2020, LaREM réagit à Aurélien MATHIEU

LaREM a transmis à notre rédaction u communiqué relatif aux élections municipales 2020 à la Seyne Sur Mer, faisant suite à la publication du communiqué de presse de la liste » COALITION, La Seyne 2020" ce jour.



LaREM explique dans son communiqué : « La République en Marche tient à préciser que M. Aurélien MATHIEU ne peut pas se revendiquer être une personnalité LaREM et nous tenons à confirmer qu'il n'est pas membre du « Bureau Départemental » de LaREM Var, il ne peut donc pas se présenter comme tel sur une liste à destination des élections municipales 2020 à la

Seyne-sur-Mer.

Nous rappelons que seules des personnes ayant une investiture de la part de La République en Marche sont habilitées à se présenter dans leurs communications comme telles. Être adhérent n'est pas suffisant.

A ce jour, La République en Marche n'a fait aucun choix d'investiture ou soutien concernant la ville de la Seyne-sur-Mer ».